La gazette de Léon & Léonie
N°2 - Mars 2021
Le magazine de la ville d'Arques

Restaurants scolaires de proximité : premier service !

Ne plus prendre de bus et rester au sein de l'école ; manger sereinement, dans le calme et avec moins de monde ; avoir plus de temps pour se poser, digérer et jouer avec les copains : telle est la philosophie des nouveaux restaurants scolaires de proximité, qui ne présentent que des avantages.

Comme promis, le premier d'entre eux a ouvert ses portes le 8 mars **à l'école de la Basse-Meldyck** où tout le monde s'accorde pour dire que c'est l'idéal **pour le bien-être des enfants**. Avec un **cadre agréable, spacieux et coloré**, **un encadrement renforcé avec des animations**, on comprend aisément que les enfants sont bien plus motivés pour le repas du midi. Il faut d'ailleurs signaler que la grande partie des travaux (plomberie, électricité, menuiseries, cloisons, carrelages, peintures, éclairage, rampe d'accès, assainissement, chauffage…) a été réalisée par les services techniques municipaux, qui ont ainsi transformé une ancienne salle de classe en véritable réfectoire en un temps record.

Signalons qu'en ces temps de pandémie, les restaurants scolaires de proximité **permettent aussi de limiter les brassages** d'élèves d'écoles différentes et même au sein d'un même établissement, puisqu'il est possible de réaliser deux services (un pour les maternelles et un pour les élémentaires). A noter que les autres écoles seront à leur tour équipées dans les mois à venir et que les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur(s) enfant(s) à la cantine à n'importe quel moment de l'année, via le portail famille accessible sur ville-arques.fr . Le prix des repas est de 3,55 € pour les Arquois et 4,30 € pour les non-Arquois.

Contact : service des affaires scolaires (03.21.12.97.13.)

Quand la nature s'invite en ville

Soucieuse de préserver l'environnement, la Municipalité a pour volonté de développer les espaces verts et la biodiversité au sein de la commune... À ce titre, une **micro forêt urbaine** vient de prendre racine aux angles des avenues Léon Blum et Georges Brassens, sur une **superficie de 800 m²**. Troènes, groseillers noirs, noisetiers, prunelliers, charmes, argousiers, érables champêtres... **Plus de 550 végétaux** ont été plantés, constituant ainsi un véritable bosquet champêtre en pleine ville.

Et comme à Arques on aime associer les habitants aux projets, ces plantations se sont déroulées sous la forme d'un chantier participatif avec l'aide du Comité de Quartier, du CMJ, de la médiathèque et de quelques jardiniers en herbe **âgés de 11 à 14 ans**, qui ont pu ainsi contribuer à améliorer notre cadre de vie.

A noter que l'opération a été menée avec l'appui technique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le Centre Régional de Ressources Génétiques des Hauts-de-France, et financée par du mécénat avec La Voix du Nord.

CONCOURS MAISONS ET JARDINS FLEURIS

A déposer en mairie avant le 31 mai dernier délai
Règlement disponible en mairie ou sur ville-arques.fr

3.000 € DE LOTS

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Adresse :

CATEGORIE

- ☐ 1 ou 2 fenêtres ou balcon
- ☐ 3 ou 4 fenêtres ou 1 façade arrière
- ☐ Jardinet devant l'habitation (<20 m²)
- ☐ Jardinet (<20 m²) et façade
- ☐ Jardinet de 20 m² et plus

Halle couverte : un nouveau projet bien plus adapté !

Non, le projet de la halle couverte n'est pas abandonné, bien au contraire ! Un nouveau concours d'architectes vient même d'être lancé, afin de proposer un équipement plus adapté, plus accueillant et parfaitement fonctionnel. Finie la structure ouverte aux quatre vents... place à **un vrai espace fermé et abrité** qui accueillera bien sûr une partie du **marché** (couvert) et de grands **évènements** !

Concrètement, la Halle de la Composition accueillera :

- au rez-de-chaussée : un **espace évènementiel** de 600 m², un **espace restauration** de type « brasserie » (avec une terrasse ouverte et couverte) de 230 m² environ et **4 aubettes** (espaces commerciaux) d'une surface totale de 80 m²

- à l'étage : une **salle de restaurant** polyvalente de 300 m² et un **espace mixte** de 600 m² pour les activités tertiaires comme le coworking.

A noter enfin que le bâtiment sera modulable et raccordé au réseau de chaleur existant.

Au tour du quai du commerce

Alors que les travaux de construction des logements de la phase 1a du nouveau centre-ville battent leur plein (îlot H1), ceux de la phase 1b, à savoir l'**aménagement du quai du commerce**, devraient débuter dans quelques semaines, **aux alentours de la fin mai, pour une durée approximative de 8 mois**. Au programme : changement des revêtements, installation d'un nouveau mobilier urbain, remplacement des gardes-corps, plantations, création de noues...

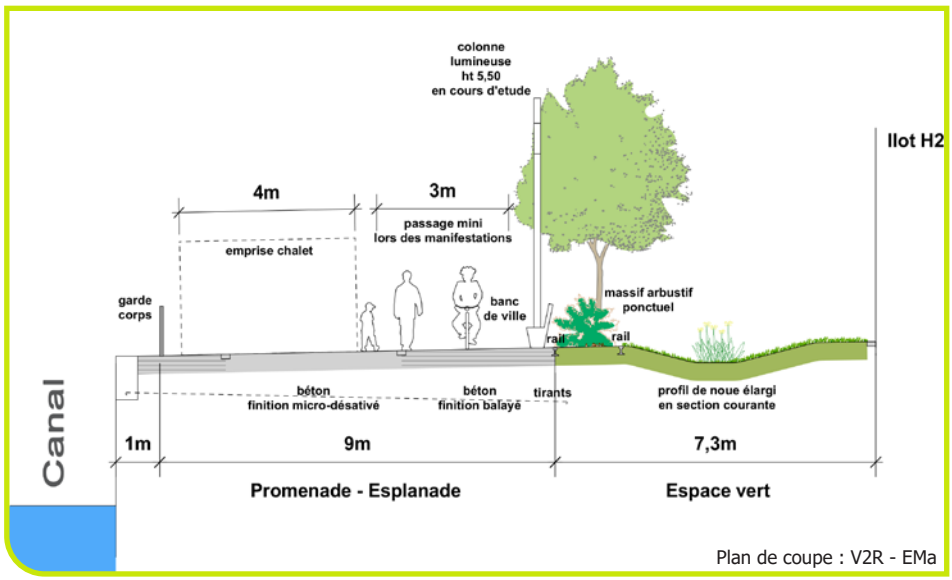

Plan de coupe : V2R - EMa

Pour rappel, le nouveau quai du commerce sera interdit aux véhicules, et donc **réservé aux seuls piétons et cyclistes.** Ceux-ci disposeront ainsi d'une largeur de plus de 17 mètres, dont 9 mètres pour la promenade et 7 mètres pour les espaces verts (avec noues et îlots de fraîcheur).

Signalons d'ailleurs que l'**Euro Véloroute n°5**, qui reliera Londres à Rome, empruntera cette voie historique de la ville d'Arques.

Le montant des travaux s'élève à un peu plus de 680.000 € HT.

Visites (en comités) d'entreprises

Avec plus de 250 entreprises sur son territoire, dont quelques géants, Arques est le véritable poumon économique de la région audomaroise. A ce titre, plusieurs visites officielles ministérielles et préfectorales ont eu lieu récemment dans notre commune...

Le 8 janvier, **Brigitte BOURGUIGNON**, **Ministre** déléguée chargée de l'Autonomie auprès du ministère des Solidarités et de la Santé, et **Laurent PIETRASZEWSKI, Secrétaire d'Etat**, ont ainsi visité les **serres des Hauts-de-France**, afin d'aborder le dispositif «1 jeune, 1 solution» en présence de plusieurs élus locaux et hauts fonctionnaires dont **Louis LE FRANC, Préfet** du Pas-de-Calais.

Ce dernier était à nouveau à Arques une semaine plus tard pour découvrir cette fois le site de **Saverglass**, dans le cadre des jeudis « France Relance » (soutien à l'investissement industriel dans les territoires). Il a ainsi pu découvrir le gigantesque chantier de l'agrandissement du four de Saverglass, leader mondial de la bouteillerie de luxe. D'un montant de 36 millions d'euros, cet investissement permettra de faire passer la production de 330 à 400 tonnes (soit une augmentation de près de 20 %) et de créer une cinquantaine d'emplois.

Enfin, le 2 février dernier, c'est **Elisabeth BORNE, Ministre** du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion qui était présente à **ARC France**, toujours dans le cadre du plan « France Relance ». Cette visite ministérielle a été notamment l'occasion d'évoquer le dispositif d'Activité Partielle Longue Durée, mais aussi et surtout d'annoncer l'embauche prochaine de 225 personnes en CDI ! A noter pour l'anecdote qu'il s'agissait-là de la **troisième visite ministérielle sur la commune en moins de 6 mois**... Du jamais vu !

Brigitte BOURGUIGNON, Ministre, à l'intérieur des Serres des Hauts-de-France

Louis LE FRANC, Préfet du Pas-de-Calais, au sein de Saverglass

Elisabeth BORNE, Ministre, au coeur du site d'ARC France

En bref...

Population : Arques surclassée !

Arques (9.882 habitants officiellement) vient d'être surclassée par le Préfet du Pas-de-Calais et les services de l'Etat dans la catégorie des communes de **plus de 10.000 habitants,** grâce à la présence d'un « quartier prioritaire de la ville ».
Une très bonne nouvelle qui nous ouvre de nouvelles perspectives, avec un impact positif sur les finances de notre cité.

Recherche bénévoles pour élections

Les élections départementales et régionales auront lieu les **dimanches 13 et 20 juin**. À ce titre, la commune recherche des assesseurs pour la tenue des bureaux de vote et des scrutateurs pour le dépouillement.
Renseignements par mail à j.barbet@ville-arques.fr ou au 03.21.12.89.00.

Inscriptions écoles

Les dossiers d'inscription pour la rentrée scolaire 2021/2022 sont **en ligne sur le site internet de la ville**. Les enfants entrant en petite section, les nouveaux arrivants à Arques ou encore ceux souhaitant intégrer une école publique de la ville sont concernés.

Voyage des aînés

Si la situation sanitaire le permet, le voyage des aînés aura lieu le vendredi **4 juin au restaurant l'OASIS à Winnezeele**, avec arrêt le matin au Mont Noir en Belgique. Comme cela avait été annoncé lors de la campagne électorale, la nouvelle Municipalité a décidé de le rendre **à nouveau gratuit. Inscriptions du 3 au 21 mai** auprès du CCAS (03.21.12.97.10.)

Une île d'aventures à Wadgassen

Depuis le 8 février, les jeunes enfants de Wadgassen (Hostenbach précisément) peuvent jouer dans leurs nouveaux locaux. Baptisé « L'île d'aventures », ce complexe d'écoles maternelles nouvellement construit comprend six jardins d'enfants et deux groupes de crèches.

Après une phase de construction de 16 mois, environ 3,57 millions d'euros ont été investis dans ce tout nouveau bâtiment. « *Cela nous place environ 20% en dessous de la moyenne nationale des coûts bruts des garderies de taille comparable* », estime le Maire Sebastian Greiber.

Malgré la situation pandémique actuelle, on peut se faire une idée de ce nouveau bâtiment grâce à une visite virtuelle spécialement créée, qui permet de voir toutes les pièces, sur https://tinyurl.com/vr-abenteuerinsel

Seit dem 8. Februar können die Kinder der KITA Abenteuerinsel in Hostenbach in ihren neuen Räumlichkeiten spielen. Der neugebaute KITA-Komplex bietet dabei Platz für sechs Kindergarten- und zwei Krippengruppen.

Nach 16-monatiger Bauphase sind rund 3,57 Millionen Euro in den Neubau geflossen. „Damit liegen wir rund 20 Prozent unter dem Bundesdurchschnitt an Bruttokosten für KITAs in vergleichbarer Größe.", bestätigt Greiber.

Dass man sich trotz der derzeitige Pandemielage ein Bild der neuen Wadgasser KITA-Einrichtung machen kann, ermöglicht ein eigens erstellter virtueller Rundgang, der es möglicht macht, alle Räume der neuen KITA zu besuchen : https://tinyurl.com/vr-abenteuerinsel

Textes et photos transmis par Patrik H. FELTES de Wadgassen

Animations prévues sous réserve des conditions

Spectacles humour (reports 2020)

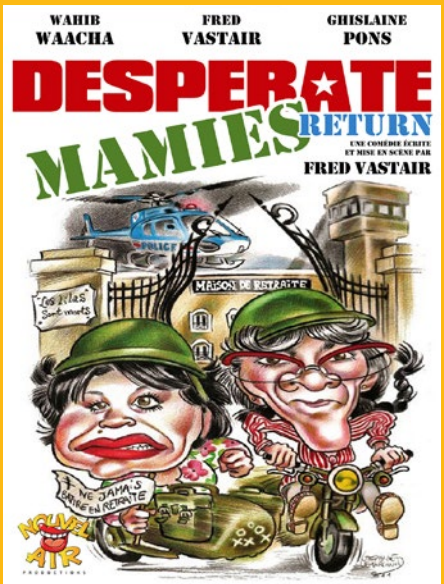

Mercredi 12 mai à 20H30

Salle A. André

« Incarcérée » dans une maison de retraite appelée « Les lilas sont morts », Yolande et Frieda préparent minutieusement leur fuite, aidées par leur complice aide-soignant... La plus grande évasion jamais vue depuis la seconde guerre mondiale !
Une comédie explosive qui aborde avec beaucoup d'humour les affres de la vieillesse.

Samedi 26 juin à 20H30

Salle A. André

Néné et Bichoko, alias les Glandeurs Nature, reviennent dans une nouvelle aventure où ils décident de réaliser leur rêve : devenir sapeurs-pompiers.
Ils ont passé tous les tests d'aptitude, mais comme ils n'en ont aucune, ils ont tout raté avec le plus grand soin. Ils atterrissent finalement au standard des urgences où ils développent une façon toute personnelle de gérer les catastrophes... et c'est pas triste !

Entrée : 7 € / personne et par spectacle
Billetterie en mairie ou sur ville-arques.fr

Une ville qui bouge !

AVRIL

Du 3 au 5 / **Fête des Quartiers de Malhôve et du Bocquet** avec brocante le lundi 5

Sam. 3 / Parc de Loisirs
Chasse à l'Oeuf

Dim 25 / grand'place
Journée de la Déportation

Lun 26 & mar 27 / COSEC
Don du Sang

MAI

Sam. 1er / Gare / **Train du Muguet**

Samedi 8 / Grand'Place
Commémoration de la Victoire de 1945

Dim 9 / Rue des Ardennes et Lorraine **Brocante**

Sam. 15 / Salle A. André
Brocante Spéciale puériculture

Du 15 au 24 / **Fête des quartiers de Ht-Arques, Marais et Bourguets** avec brocante av. PM France le dim. 23

Dim. 16 / Bocquet / **Brocante**

Samedi 22 / Médiathèque
Grainothèque « troc plans »

Vendredi 28 / **Fête des Voisins**

JUIN

Vendredi 4 / **Voyage des Aînés**

Dim. 13 / La Garenne / **Brocante**

Ven. 18 / Grand'Place / 81ème Anniversaire de l'**Appel du 18 juin 1940**

Encore + d' évènements sur
ville-arques.fr

Décembre : lancée pour pallier l'absence du marché de Noël, la toute première boutique éphémère connaît un succès retentissant !

Décembre : les élèves de CM2 découvrent l'expo « Moi, jeune citoyen » prêtée par la CAPSO.

Décembre : en attendant leur réouverture, nos salles des fêtes sont désormais équipées de tables à langer et de fours micro-ondes.

Janvier : à l'occasion de la Nuit de la Lecture, l'équipe de la médiathèque prépare des box surprises avec livres, goodies et friandises.

Février : les CM2 de l'école du Centre participent à la première étape du concours « Les petits champions de la lecture ».

Février : l'association ASPAISE reçoit les clés de son nouveau bureau place Roger Salengro, mis à disposition par la Municipalité.

Février : pour la Saint-Valentin, plusieurs commerçants arquois proposent, avec le soutien de la Municipalité, des menus à emporter.

ville-arques.fr

La gazette de Léon & Léonie : Magazine de la ville d'Arques - Hôtel de ville - CS 60067 - 62507 ARQUES Cedex
Contact : 03.21.12.62.30. / mairie@ville-arques.fr
Directeur de la publication : Benoît ROUSSEL, Maire d'Arques
Conception, rédaction, mise en page : D. PAULET, service communication
Photos : J. BERNARD, E. DUFOUR et D. PAULET (service communication)
Illustrations : 123RF ; Impression : imprimerie GALLET - 62510 ARQUES